Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 4/2004 DE LA COMMISSION

du 23 décembre 2003

portant modalités d'application du règlement (CEE) nº 4045/89 du Conseil relatif aux contrôles, par les États membres, des opérations faisant partie du système de financement par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, section «Garantie»

(JO L 2 du 6.1.2004, p. 3)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement d'exécution (UE) nº 908/2014 de la Commission du 6 août 2014	L 255	59	28.8.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2004R0004:20060116:FR:PDF